MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION DU CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE « ENCADRER LE SAUT EN TANDEM, EN PARACHUTISME »

REFERENTIEL DE COMPETENCES *Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
UC : Mettre en oeuvre une séance d'initiation et d'apprentissage du saut en tandem, en parachutisme, en sécurité		
C1. Conduire une séance de saut en tandem en utilisant les techniques de l'activité. C 2. Maîtriser et faire appliquer les règlements du saut en tandem. C 3. Garantir les conditions de pratique du saut en tandem.	La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen d'une mise en situation professionnelle de conduite en sécurité de séances d'initiation ou d'apprentissage du saut en tandem et d'un entretien.	Le candidat : -Prend en charge en sécurité le pratiquant de saut en tandem : au sol, à bord de l'avion, en chute libre et sous voile, -Vérifie son équipement et celui du pratiquant, -Utilise des techniques de vol efficaces pour garantir le confort et la sécurité du pratiquant, -Identifie des aptitudes à la poursuite de l'activité du saut en tandem par le pratiquant, -Mobilise les connaissances réglementaires liées à l'encadrement des activités de saut en tandem, -Prend en compte les règles du cadre de pratique du saut en tandem dont les règles spécifiques locales d'usage d'un site particulier -Identifie les éléments météorologiques, aérologiques au cours de la séance de sauts, -Explique les règles de l'activité, les contraintes de sécurité, et les risques liés à la pratique du saut en tandem, -Mobilise les connaissances techniques permettant de vérifier la navigabilité du matériel dédié au saut en tandem, -Diagnostique l'état du matériel et en détecte les éventuelles défectuosités, -Choisit le matériel adapté aux pratiquants.